



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E24371

VALABLE JUSQU'AU 05/10/2024

ÉDITÉ LE 20/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1992
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 31/03/2002
7 622

Raison sociale : EURL MONNOT

13 GRANDE RUE
76450 CRASVILLE-LA-MALLET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROUEN 2000B00196

Téléphone : 0235977185
Portable : 0622399467

Fax :

Siret : 385 270 251 00015

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 04125164 02

Site Internet :

E-mail : eurl.monnot@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 4190610704

Responsabilité légale :

MONNOT PASCAL GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 4190610704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	06/09/2022
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	12/09/2023
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	06/12/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.